

BULLETIN DE SANTE DES FORETS

Réseau des correspondants observateurs Nouvelle - Aquitaine

Bilan 2023

Massif des Landes de Gascogne Février 2024



Rédacteurs du bulletin

Sylvain Bazas Pierre Teyssier Correspondants observateurs

Directeur de publication

DRAAF-SRAL Nouvelle-Aquitaine Pôle santé des forêts 51 rue Kiéser 33077 BORDEAUX cedex

Diffusion

DRAAF SRAL Nouvelle-Aquitaine Pôle santé des forêts 51 rue Kiéser 33077 BORDEAUX cedex



Liberté Égalité Fraternité

Bilan sylvosanitaire 2023 – Edition Massif des Landes de Gascogne

Ce bulletin est le fruit du travail de l'équipe des Correspondants Observateurs (CO) du Département de la santé des forêts (DSF) opérant dans le Massif des Landes de Gascogne. Il relate leurs principales observations sanitaires réalisées dans ce massif forestier au cours de l'année 2023.

Sommaire:

- Contexte climatique,
- État sanitaire des principales essences,
- Conclusion.



I. Contexte climatique

L'hiver 2022-2023 débute dans la continuité du déficit hydrique consécutif à la sécheresse exceptionnelle de l'été 2022 qui s'est poursuivi une bonne partie de l'hiver.

Le début de printemps a été pluvieux surtout le mois de juin et a permis de retrouver des niveaux de précipitations plus en adéquation avec la saison. Il n'a pas été noté d'épisode de gel tardif.

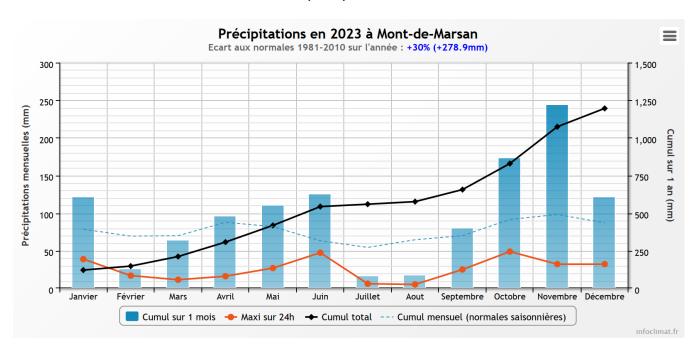
Cependant, le 21 Juin, dans le Médoc, au niveau de Carcans et de Saint-Michel-de-Castelnau, des dégâts de grêle accompagnés d'un couloir de chablis impactent quelques 200 hectares de jeunes pins.

L'été a été favorable à la végétation grâce à quelques pluies orageuses régulières et sans dégâts. En revanche, la fin de l'été (15/08 – 15/09) a été nettement plus sec et chaud générant des déficits hydriques assez marqués dans certains secteurs à alios superficiel avec un fort drainage agricole (au nord d'Ychoux, triangle Pissos, Labouheye, Commensacq par exemple). Cette chaleur s'est même poursuivie au début de l'automne jusqu'en Octobre avec par endroit des températures relevées dépassant 30°C pendant 15 jours.

Les tempêtes Ciaran et Domingos de fin Octobre et début Novembre marquent la fin de l'année. Des dégâts d'embruns côtiers sont relevés dans le Médoc et un couloir de dégâts dû aux fortes rafales de vent est identifié dans le Nord des Landes, de Biscarrosse à Mano en passant par Saugnacq-et-Muret et Moustey-Belhade. Des dégâts de types chablis et volis de pin maritime, parfois à plus de 90% de tiges affectées, sont à déplorer.

Dans le Sud-Gironde, les dégâts semblent moins importants bien que des lisières de coupe ou encore des peuplements récemment éclaircis aient été impactés. On peut aussi noter que de nombreux feuillus isolés ayant encore beaucoup de feuilles ont également subi des dégâts.

Enfin, cette fin d'année aux températures douces se caractérise par des précipitations importantes avec des records de précipitations enregistrés dans de nombreux secteurs comme le montre le bilan ci-dessous des précipitations 2023 à Mont-de-Marsan.



II- Etat sanitaire des principales essences

1-Pin maritime

Les conséquences de la sécheresse et de la chaleur exceptionnelle de l'année 2022 se sont fait ressentir dans certains peuplements de pin maritime dans différents secteurs des Landes de Gascogne et tout particulièrement sur les landes à alios superficiel. Ainsi, dans les secteurs comme celui du bassin versant du Temple au Bassin d'Arcachon (Lanton, Audenge (33)) ou encore au nord d'Ychoux (40), il a été observé des mortalités éparses de pin maritime de tous âges suite à des attaques de scolytes, de buprestes bleus et de pissodes (ravageurs de faiblesse).

En ce qui concerne les **zones incendiées de 2022**, on constate en 2023 une forte **augmentation des populations de scolytes**, notamment le sténographe du pin, avec l'apparition de foyer jusqu'à 5 km au-delà de la limite du feu. Cette situation a été largement décrite par le DSF tout au long de l'été avec plusieurs messages d'information et de recommandation sanitaires diffusés. *La vigilance sera de mise à la sortie de l'hiver 2023/2024*.

Sur le reste du territoire du massif des Landes de Gascogne, il a été une nouvelle fois observé une activité très dynamique des scolytes autour des **stockages de bois verts** laissés trop longtemps en bord de route ou dans les peuplements ayant eu une éclaircie tardive (juin/juillet). Un point d'attention est à rappeler quant à ces pratiques qui ne participent pas au maintien d'un bon état sanitaire général.

En ce qui concerne les dégâts liés aux **pourridiés racinaires (fomès et armillaire)**, il est constaté une augmentation tous secteurs confondus. Ces problématiques d'atteinte racinaire ne sont pas à négliger dans un contexte où l'alimentation hydrique est de plus en plus contrainte (cf. sécheresse extrême de 2022).

Ainsi, que ce soit pour le secteur dunaire ou le Plateau Landais, en plus de la reprise de certains, de nouveaux foyers d'armillaire ont été constatés.

De la même manière, le fomès est toujours en progression malgré le peu de fructification visible cette année. Pour rappel et contrairement à l'armillaire, une lutte préventive est possible par la systématisation du traitement des souches lors des éclaircies et des coupes rases avec un produit de biocontrôle appelé ROTSTOP® mais trop peu de propriétaires et d'exploitants forestiers s'en saisissent...

Le risque **hylobe** reste d'actualité particulièrement dans les zones incendiées en 2022 où de grands reboisements se préparent sans délai de « vide sanitaire » avant replantation. Déjà, un signalement à Saumos (33) fait état de sévères attaques dans une plantation de 2 ans sur une cinquantaine d'hectares. Les préconisations du DSF de reboiser les zones incendiées à partir de fin 2024 doivent être respectées.

La **chenille processionnaire du pin** n'a pas fait de grosses défoliations durant l'hiver 2022-2023 sauf dans le Marensin (sud du massif des Landes de Gascogne) et le long de l'autoroute A 63 où de très fortes défoliations ont été observées notamment sur des secteurs jusqu'alors peu connus pour avoir de telles pullulations. *L'hiver 2023-2024, au regard des nids présents, semble indiquer une nouvelle gradation à venir.*

Enfin, concernant la **rouille vésiculeuse de l'écorce des pins** qui sévit très localement depuis 2019 dans les secteurs de Léon et Magescq (40), il n'y a pas eu de nouveaux signalements de mortalités. L'arrêt de la culture de pivoines située à proximité et dont la plante constitue un hôte alternant pour le champignon responsable de la maladie, laisse à penser que nous sommes entrés dans une phase décroissante de la maladie. Néanmoins, les parcelles déjà contaminées par cette maladie continuent de se dégrader sans toutefois qu'il y ait de nouveaux arbres atteints. Ainsi, la progression est stable et devrait à la mort des derniers individus infectés revenir à un niveau normal de quasi absence. *Nous rappelons que le DSF préconise la destruction par broyage des parcelles présentant plus de 40 % des tiges atteintes.*

2-Pin taeda

L'état sanitaire de cette essence est variable et très fortement lié à l'installation souvent horsstation trop souvent observée dans le Massif de Landes de Gascogne. Ainsi, la sécheresse de 2022 a eu de très forts impacts sur des parcelles de pins taeda de 3 à 7 ans hors station. Rappelons que cette essence nécessite un sol prospectable par les racines, bien alimenté en eau mais sans hydromorphie. Par ailleurs, la sensibilité du pin taeda aux scolytes étant plus forte que celle du pin maritime, les stockages de bois prolongés en période estivale ou les éclaircies tardives ont provoqué des signalements réguliers de mortalités dues aux attaques. Enfin, dans les secteurs à forte pression cynégétique et compte tenu de sa sensibilité, il est régulièrement observé des abroutissements et des écorçages préjudiciables jusqu'à 15 ans après la plantation.

3- Chênes

Cette année et particulièrement dans le courant de l'été, la présence de la **punaise réticulée ou tigre du chêne** a été observée dans l'ensemble du massif sur les chênes pédonculé et tauzin. Cet insecte piqueur-suceur détecté pour la première fois en 2017 dans la région Toulousaine provoque des nécroses de couleurs orangées à brunes sur les feuilles. Il semblerait que, pour l'instant, la limite d'expansion de l'insecte dans le massif landais se situe au nord de la Gironde. Ce ravageur n'entraine pas la mort des chênes.

Par ailleurs, quelques attaques de **platypes**, un insecte xylophage responsable de la « piqûre du bois », ont été observées à Goos dans le secteur de l'Adour et en Gironde dans les zones incendiées ce qui a entrainé la mortalité de certains individus préalablement affaiblis.

Enfin, pour le **chêne liège**, on note une amélioration de son état sanitaire par rapport à 2022. Nos notations réalisées sur des placettes d'observation situées dans le secteur de Seignosse et de Lit-et-Mixe montrent un net rebond des trois critères de vitalité de l'essence. On peut également observer que les quelques plantations de chêne liège réalisées dans le massif, essentiellement dans le Marensin, ont largement réussi cette année.

4- Peupliers

La saison fut plutôt favorable pour cette essence et notamment pour les plantations. Ponctuellement, nous avons observé des consommations de feuillage par la chrysomèle du peuplier et la présence de la Grande Saperde, coléoptère longicorne, dans le bois.

5- Autres feuillus

Pour le Robinier faux-acacia, 2023 a permis une très bonne floraison ce printemps sans gels tardifs comme observés les 2 années précédentes.

Concernant le Frêne, la vigilance est de mise face à l'extension de la Chalarose déjà présente en Gironde et dans les Landes avec des signalements à Pontonx-sur-l'Adour, Dax et dans le Seignanx.

III. Conclusion des Correspondants-Observateurs de la forêt des Landes de Gascogne

Les mortalités observées sur pin maritime dans les stations limitantes vis à vis de l'alimentation en eau et face au changement climatique inquiètent les correspondants observateurs de par la fréquence de celles- ci et leur importance. Nous observons, à l'instar des dépérissements bien décrits sur les chênes du secteur ligérien, des dégradations de la santé de nos peuplements de pin de tous âges évoluant peu favorablement sur 2, 3 voire 4 ans.

En parallèle, nous tenons à exprimer notre inquiétude vis-à-vis de l'évolution lente et continue de l'ensemble des pourridiés racinaires du pin maritime. Ces derniers sont trop peu souvent pris en considération à la fois par les propriétaires forestiers comme par les professionnels gestionnaires et industriels.

Enfin, nous restons vigilants quant à la surveillance et la survenue du Nématode du pin pour lequel nous avons réalisé 88 signalements sur pins dépérissants en 2023 et qui fort heureusement n'est toujours pas détecté sur le massif des Landes de Gascogne.

Vos interlocuteurs correspondants observateurs du DSF en 2023 et 2024 pour le massif des Landes de Gascogne		
33	Pierre ASSIE pierre.assie@onf.fr	06 14 58 22 64
33	Sébastien Barré s.barre@gironde.chambagri.fr	06 10 98 03 40
33	Adrien Faller-Ponchard adrien.faller-ponchard@onf.fr	06 25 57 52 13
33	Hervé Lemaire Herve.lemaire@cnpf.fr	06 71 01 83 95
33	Sébastien Renoux sebastien.renoux@cnpf.fr	06 08 28 04 74
33	Pascal Richard Pascal.richard@gironde.gouv.fr	06 08 48 87 78
40	Sylvain Bazas sylvain.bazas@cnpf.fr	06 72 01 74 08
40	Julien Goullier-Lagadec julien@sylgeco.fr	07 71 27 51 81
40	Paul Laussucq paul.laussucq@landes.chambagri.fr	06 84 50 56 69
40	Thierry Carbonnière thierry.carbonniere@cnpf.fr	06 71 01 83 93
40	Thierry Cazeaux Thierry.CAZEAUX@landes.fr	06 08 52 79 97
40	Clément Réglat clement.reglat@onf.fr	06 13 81 61 41
40	Héloïse Fournier heloise.fournier@onf.fr	07 77 91 09 18
40	Pierre Teyssier pierre.teyssier@cnpf.fr	06 59 49 37 33
47	Benjamin Garat benjamin.garat@cnpf.fr	06 71 01 83 97

